

Règlement

Prix ICART Artistik Rezo 2021

Thème : DEMAIN(S)

PRIX
ICART
13^e édition
ARTISTIK
REZO

1) Présentation du Prix

Depuis treize ans, le Prix ICART Artistik Rezo encourage la découverte de talents émergents de la scène artistique contemporaine. Le prix est organisé chaque année par des étudiants de l'ICART (l'école du management de la culture et du marché international de l'art) en association avec Artistik Rezo. L'objectif principal est de promouvoir de jeunes artistes, résidents en France.

2) Admissibilité

Le.a candidat.e ou le collectif doit :

- Avoir entre 18 et 35 ans.
- Être de nationalité française ou résider en France.

3) Modalités

Tous les médiums sont acceptés (la peinture, le dessin, la photographie, la sculpture, le design, les arts numériques et audiovisuels, les performances, les installations, etc.).

Cette année, le thème « Demain(s) » mettra en lumière les créations artistiques qui interrogent et inventent les avenirs possibles face aux actuels enjeux sociétaux. Nous cherchons à explorer des pistes de conciliation de valeurs à l'aune des bouleversements récents : urgence climatique, crise sanitaire mondiale, impasses politiques, émeutes sociales... Des solutions technologiques aux élans collectifs, en passant par des expériences humanitaires innovantes, nous questionnons la nouvelle génération d'artistes pour exposer divers points de vue et partager des expériences plurielles.

4) Dossier de candidature

Formulaire à remplir : à télécharger via notre [site internet](#) ou [page Facebook](#).

- CV
- Ces documents sont à transmettre à l'adresse suivante avant le dimanche 20 décembre à minuit à candidatures.piar2021@gmail.com.

5) Déroulement du Prix

Dix candidats seront sélectionnés pour participer à une exposition collective scénographiée par l'Équipe du Prix. Cette exposition aura lieu **du vendredi 5 au dimanche 7 mars 2021 à l'Espace Christiane Peugeot**.

Par ailleurs, pour répondre aux contraintes liées à l'épidémie de la Covid-19, une version digitalisée / visite virtuelle de l'exposition sera mise en place. Une autorisation spécifique de diffusion des œuvres sera donc demandée aux candidats sélectionnés.

6) Récompenses

Le.a lauréat.e du Prix du Jury recevra une dotation de 3.000 euros et se verra offrir des cadeaux de nos partenaires.

Le.a lauréat.e du Prix du Public recevra des cadeaux de la part de nos partenaires.

7) Calendrier

- Clôture des candidatures : le dimanche 20 décembre 2020 (minuit).
- Exposition collective à l'Espace Christiane Peugeot (Paris - 75017) du 5 au 7 mars 2021.
- Montage : le jeudi 4 mars.
- Preview presse : le vendredi 5 mars à partir de 17h.
- Vernissage privé (Jury/partenaire) : le vendredi 5 mars de 18h à 21h.
- Annonce du Prix du Jury : le vendredi 5 mars vers 20h.
- Annonce du Prix du Public : le dimanche 6 mars vers 17h.
- Ouverture au public : du samedi 6 mars au dimanche 7 mars de 11h à 19h.
- Démontage : le lundi 8 mars de 9h à 12h.

8) Organisation et logistique

Un rendez-vous technique à l'Espace Christiane Peugeot sera organisé en février, avant le montage de l'exposition. Pour les artistes qui ne pourront pas être présents, des visites et rendez-vous en visio-conférences pourront être organisés avec les membres de l'équipe technique.

Les frais de transport d'œuvres, ainsi que le matériel nécessaire à leur installation et les assurances ne sont pas pris en charge par les organisateurs.

Les artistes sélectionnés doivent impérativement être présents le jour du montage et du démontage. Ils seront accompagnés d'un binôme de techniciens et de médiateurs du Prix ICART Artistik Rezo.

9) Responsabilité

La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de vol, dégradation ou autre désagrément.

N.B. : Le règlement peut être sujet à modifications sans préavis.

Événement organisé par les étudiants de l'ICART, l'école du management de la culture et du marché de l'art : 61 rue Pierre Charron 75008 Paris - Tél : 01 53 76 88 00 - icart.fr